

Assemblée Générale du Diaconat Protestant du 20 février 2011

Rapport financier 2010

Compte de résultat 2010

La lecture du compte de résultat 2010 fait apparaître deux points essentiels :

- x Des recettes en augmentation, tant par rapport à l'exercice 2009 (+10,1 %) que par rapport à la prévision 2010 (7,5%).
- x Des dépenses en retrait de la prévision (-9,7%), à peu près au même niveau que celles de 2009 (-0,9%)
- x Un résultat positif, à peu près celui qui était prévu, à une inversion de signe près : 5005 € d'excédent contre 5500 € de déficit prévus.

On peut s'interroger sur les causes de cette situation. En résumé, on peut dire que, si les besoins n'ont malheureusement pas diminué, notre bénévolat a du mal à y faire face. Il en résulte la nécessité de mettre en place des actions nouvelles, de renforcer les actions en cours on se rapportera au rapport moral.

Sur un plan purement comptable, on relèvera un certain nombre d'éléments :

Recettes

Une forte augmentation des dons, de près de 11%, seuil dépassé si on inclus le marché de Noël (+14%). Nos donateurs ont parfaitement compris à quel point la crise a créé de nouveaux besoins. Même si notre accompagnement n'est pas purement financier, et même si le volet financier n'est pas toujours le plus important, certaines situations ne peuvent se résoudre, au moins provisoirement, qu'au prix d'une aide matérielle.

Les subventions du Conseil Général et de la ville de Grenoble sont restées stables : dans le second cas, on a requalifié en subvention l'abandon d'une créance pour le marché de Noël.

La question des prêts sera abordée dans le bilan.

Cette année, nous avons tenté une petite enquête pour estimer le nombre d'heures de bénévoles. On aboutit à 10200 heures, confirmant une évaluation ancienne. Selon les conventions, cela conduit à une équivalent financier compris entre 91800 Euros et 203000 Euros, pour un peu plus de 6 Equivalent Temps Plein.

Dépenses

Les activités propres du Diaconat ont dépensé moins que prévu. Si l'on tient compte du fait que la femme de ménage de l'Echoppe a été remplacée par une société de nettoyage, au prix d'une rupture conventionnelle de contrat, on a, "à périmètre constant" une dépense d'environ 17000 € pour l'aide alimentaire (Echoppe), soit une légère augmentation par rapport à 2009. On reste en dessous des objectifs prévus.

Même chose pour l'Entraide : on est un peu au dessus de 2009 (+1,6%), mais en dessous des objectifs de dépense prévus (-7,2%). On est encore plus en retrait sur l'aide exceptionnelle et les nouveaux prêts, mais une évolution est prévue dans l'organisation de l'activité d'Entraide en général, qui est peut-être celle où le décalage entre les besoins et nos possibilités pour les satisfaire est le plus net. On peut atténuer ces appréciations en relevant que, pour des raisons techniques, des dossiers de novembre n'ont pas pu être traités avant

la fin 2010 (estimation financière correspondante : environ 1500 €) et que le nombre de dossiers traités est de 69 (comme en 2009, le chiffre 2010 ne tenant pas compte des dossiers "en instance", traités à ce jour).

La variation du budget de l'aide aux détenus doit être interprétée avec prudence car, en 2010, on a réglé la dépense correspondant au colis de Noël 2009. En 2010, la dépense a pu être effectuée dans les délais normaux, suite à une clarification du fonctionnement avec la Secours Catholique. Malgré cela, la dépense 2010 reste sensiblement inférieure aux prévisions, cela est lié à des difficultés dans l'appréciation des besoins en liaison avec la commission d'indigence.

En 2010, nous avons consenti un effort supplémentaire pour soutenir l'ADA. Prévues à 6000 €, cette aide a été portée par le Comité à 7000 €. L'urgence liée à des afflux de migrants de plus en plus nombreux, de pays "nouveaux" nous a conduits à concentrer notre aide sur l'aide aux traductions.

Bilan au 31 décembre 2010

La lecture d'un bilan est moins simple que celle d'un compte de résultat. Si on se concentre sur l'actif, qui est le poste le plus concret, on voit que le Diaconat dispose d'un "matelas" important, qui permet de mettre en oeuvre un ou plusieurs projets, même si cet actif disponible se retrouve en provisions du passif, ce qui permet de cautionner, au sens financier du terme, des activités, ou plutôt les associations qui les gèrent : hébergement, demandeurs d'asile, insertion. En tout état de cause, il est souhaitable que cet actif circulant n'augmente plus et c'est pour faire passer ce message que nous avons reporté l'excédent de 2010 en passif sous la rubrique "nouveaux projets". Nous demandons que cette somme soit clairement dépensée sur un projet nouveau et individualisé.

Enfin quelques autres explications un peu techniques. Les créances "court terme hors prêts" et les dettes court terme correspondent à des recettes et des dépenses qui ont été engagées mais non soldées. Les prêts, puisqu'on avait *supra*, indiqué qu'on en traiterait dans le bilan, sont de trois natures : un prêt ERG (classé en créance "long terme"), qu'il serait opportun de solder ; un prêt "ancien", sur le remboursement duquel il faudra prendre une position réaliste au cours de l'année 2011 ; les prêts en cours, qui ont beaucoup diminué depuis 2 ans, mais qui vont être réactivés (voir rapport moral). Sur ce dernier point, il est clair que nous avons la capacité de le faire, quitte à prendre des risques de non-remboursement. Enfin, dans le "report à nouveau", nous avons intégré deux dettes correspondant à des créances 2009 abandonnées par des tiers.

Terminé le 29 janvier 2011

Le Trésorier

Gérard Brugnot

Budget prévisionnel pour 2011

Le budget 2011 prévoit une augmentation globale de 8,8%, poursuivant en cela une tendance que nous n'avons pas souhaité infléchir : Cette augmentation est mise en regard d'actions décrites dans le rapport moral, et qui vont augmenter notre efficacité, tant dans le prolongement des activités actuelles que dans la mise en oeuvre de nouveaux projets.

Cela conduit à solliciter un peu plus nos donateurs, mais aussi à réaliser des reprises sur provisions, pour dire les choses plus simplement à puiser dans nos réserves.

En recette, la seule variation importante est celle des remboursements de prêts, en ligne avec les nouveaux prêts prévus en dépenses. Cette activité semble redémarrer après un certain flottement.

En dépense, la forte augmentation du disponible de l'Echoppe est expliquée par une raison technique déjà commentée : le remplacement de la femme de ménage par une société de nettoyage.

Les évolutions et le renforcement de l'Entraide devrait permettra d'atteindre l'objectif de 18000 €, fixé dès 2009 : 21500 € avec l'aide exceptionnelle et les éventuels nouveaux prêts, ces trois activités vont être mieux intégrées.

Une augmentation est prévue pour le soutien de l'ADA : le désengagement de l'Etat vis à vis des demandeurs d'asile fait peser une charge très lourde sur les collectivités territoriales et, au-delà des questions de compétence que cette situation peut poser, on a privilégié l'aide à un public en grande difficulté. Ce soutien servira, comme en 2010, à financer des traductions, mais on a prévu un poste spécial connoté "entraide", qui servira à l'hébergement des demandeurs d'asile "non isérois" convoqués à la préfecture de Grenoble.

Concernant les détenus, on a fait une estimation prudente. Le colis de Noël est prévu dans la somme indiquée.

Deux postes nouveaux apparaissent. Le premier est proposé par le comité pour clarifier un volet de la convention Diaconat-ERG que nous voudrions rediscuter. Le comité propose de prendre en charge des frais effectivement engagés par l'Eglise au bénéfice du Diaconat, par exemple une partie des frais de fonctionnement du pasteur dont la dominante est la Diaconie. Ces frais n'étaient pas pris en compte jusqu'ici (sauf les frais de secrétariat).

L'autre poste nouveau est celui d'un service civique. Il est très lié aux nouveaux projets exposés dans le rapport moral, notamment ce qui concerne la communication.

Toutes les considérations qui précèdent sont fondées sur un point de vue de pure gestion, elles ne constituent en aucun cas un jugement sur l'opportunité des activités décrites. Elles représentent la mise en forme des décisions du bureau et du comité, la seule valeur ajoutée étant la recherche de l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

=====